DISTRICT DE FOOTBALL
DE HAUTE SAONE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT FOOTBALL DE LA HAUTE-SAONE

RÉUNIE LE SAMEDI 16 DECEMBRE 2017 A 9H00 A LA SALLE POLYVALENTE A VAIVRE

Vérification des pouvoirs :

Sur 69 clubs régulièrement convoqués, 57 sont présents ou représentés (82.60%).

L'ensemble représente 476 voix.

A 9h00, le quorum étant atteint, le Président Philippe Prudhon déclare l'Assemblée Générale ordinaire ouverte.

I – ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 1ER JUILLET 2017 (communiqué aux clubs par courriel et sur le site internet du District le 10/08/2017 :

Aucune observation n'étant formulée, ledit procès-verbal est adopté à l'unanimité.

II – INTRODUCTION DU PRÉSIDENT DU DISTRICT :

En préambule, le Président souhaite la bienvenue aux clubs, remercie la mairie de Vaivre et Montoille pour la mise à disposition de la salle polyvalente et monsieur Jean-Marc Cantenot, Président du club du Fc Lac, pour son accueil et sa disponibilité, permettant la tenue de cette Assemblée Générale dans de très bonnes conditions.

Le Président effectue quelques rappels suite à la mise en place progressive de la nouvelle Ligue Bourgogne Franche-Comté :

- Le District de football de Haute-Saône représente 9% des licenciés de la nouvelle Ligue
- Forte implantation du football dans notre département avec un taux de pénétration de 3.65%.
- 25% des licenciés sportifs en Haute-Saône pratiquent le football.

Fort de ces constats et conformément aux orientations prises par la FFF relatives à la volonté d'avoir un district par département, le Président souligne que notre instance se porte bien avec des indicateurs au vert :

- Effectif global en légère hausse
- Clubs aidants et participatifs
- Equipe de salariés administratifs et techniques unie et soudée
- Un partenariat avec le Conseil Départemental solide
- Force locale et cantonale
- Finances saines

Cette Assemblée se divisera en 2 temps : finances et travaux en ateliers, entre coupée d'un vote à bulletin secret demandé suite à la situation d'un membre élu du Comité Directeur.

Notre instance souhaite continuer d'associer les clubs à des réflexions sous forme de travaux en ateliers, ceci toujours avec l'idée directrice de réflexion et d'enrichissement des débats, en préambule de ceux en Assemblée Générale d'été.

5 thèmes ont été retenus pour cette saison :

- Animation : U6 à U13
- Jeunes : U15-U18
- Les seniors
- Les féminines
- Le Futsal

Les travaux de réflexion sont programmés pendant une heure environ, avec des animateurs, chargés de gérer les débats, et des rapporteurs, chargés de synthétiser les échanges et de les exposer d'une manière rapide aux auditeurs.

Le Président rappelle qu'une synthèse de ces travaux sera réalisée et reprise lors du prochain Comité Directeur.

La teneur des réflexions engagées lors de cette Assemblée Générale d'hiver devra guider le fonctionnement des actions de notre district, pour nous conduire jusqu'à l'assemblée générale de juin 2018 où certains de ces axes et de ces idées pourront être repris.

Cette assemblée se clôturera par un buffet pour un moment convivial.

III) RAPPORT FINANCIER SAISON 2016-2017 :

Michel Malivernay, trésorier du District, présente le rapport financier.

- le compte de résultats de la saison 2016-2017,
- le bilan arrêté au 30 juin 2017
- Budget prévisionnel saison 2017/2018

(Les trois documents correspondants sont annexés au présent procès-verbal).

Les documents officiels ont été transmis par voie électronique aux clubs le 28/11/2017, ceux-ci n'ont fait l'objet d'aucune question particulière ou observation transmises par les clubs au siège du district.

Ces résultats ne seront pas repris dans le détail mais font l'objet d'une présentation globale.

Le résultat de l'exercice de la saison 2016/2017 est positif, en lien avec les efforts consentis par tous (élus, membres de commissions, salariés et clubs).

Les principales charges sont : le bloc « personnel » 50,39%, les moyens (actions et fonctionnement) à 30.19%, et la gestion de la structure (bâtiment et son fonctionnement) 11.19%

Pour les produits, les deux postes principaux sont les subventions (48.30%) et les contributions des clubs (43.98%).

Le bilan au 30 juin 2017, montre une situation d'ensemble très satisfaisante avec une trésorerie saine mais indispensable pour fonctionner correctement.

Le projet de budget 2017/2018 présenté ne fait l'objet d'aucune remarque particulière. Il est construit sur les mêmes principes que celui de l'exercice 2016/2017.

Les ressources du district venant des clubs et des partenaires, nous devons rester très vigilants compte-tenu des évolutions liées à la réforme territoriale.

IV) RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES :

Monsieur Christian Ponsot, vérificateur aux comptes, donne lecture de son rapport :

Suite à la demande du Comité Directeur du District de Football de la Haute-Saône, je me suis rendu en ses locaux le mardi 12 décembre 2017 afin de procéder à la vérification des comptes pour la saison 2016/2017.

Sur ma demande, les différents documents comptables ont été mis à ma disposition :

- *le livre des salaires et appointements,*
- *le grand livre des comptes, la balance des comptes,*
- *le bilan pour l'exercice en compte,*
- *les comptes de résultats,*
- *les différentes pièces comptables, extraits de compte, factures, chèquiers.*

Les différents contrôles et sondages effectués, n'ont révélé aucune erreur, omission ou malversation.

Les différentes dépenses, déplacements ou subventions sont correctement ventilés dans les comptes.

La comptabilité est tenue avec rigueur et régularité.

La situation financière du District est considérée saine et satisfaisante.

Le vérificateur remercie l'équipe du District pour son accueil et le sérieux de son travail.

Fait à Vesoul, le 12 décembre 2017

Le rapport financier est soumis aux votes de l'Assemblée Générale :

- le compte de résultats de la saison 2016/2017 :

  Approuvé à l'unanimité

- le bilan arrêté au 30 juin 2017 :

  Approuvé à l'unanimité

- Budget prévisionnel saison 2017/2018 :

  Approuvé à l'unanimité

Concernant ce rapport financier, l'Assemblée Générale donne également quitus au Comité Directeur pour sa gestion de l'exercice 2016/2017.

V) VOTE A BULLETIN SECRET/SITUATION MEMBRE ELU COMITE DIRECTEUR :

Le Président présente aux membres des clubs présents à l'Assemblée Générale le dossier administratif relatif à la situation de monsieur Gilles Geant.

Monsieur Gilles Geant, membre élu au Comité Directeur du District (élu à l'Assemblée Générale du 25 juin 2016), également titulaire d'une licence dirigeant au club de Breurey les Faverney (521767) a écopé en date du 12 mai 2017, d'une condamnation pénale d'un an ferme d'emprisonnement pour actes de pédophilie envers des personnes mineures.

Considérant ces faits graves et impactant directement notre District, le Comité Directeur réuni le 12 juin 2017, a décidé à l'unanimité de prononcer en vertu de l'article 85 des Règlements Généraux de la FFF, le retrait de sa licence FFF en cours de validité jusqu'au 30/06/2020, date de la fin de l'actuelle mandature.

Conformément à la réglementation juridique de la FFF, la situation de monsieur Gilles Geant, élu par l'Assemblée Générale du District en date du 25 juin 2016, doit être soumis à cette dernière, pour lui proposer de destituer la personne concernée par son statut.

Il est rappelé les modalités de votes à bulletin secret aux clubs, qui se rendront aux urnes prévues à cet effet : bulletins à disposition dans l'enveloppe concernée donnée à chaque club lors de son émargement, votes effectués à la même table que l'émargement (clubs répartis en deux tables).

Le dépouillement sera effectué par une commission composé de membres de la CSR, chargée du bon déroulement de celui-ci, composé de madame, messieurs Claire Delpierre, Paul Faivre, François Fidon.

VI) TRAVAUX THEMES EN GROUPES :

Le Président rappelle que les travaux en ateliers (durée 1 heure) ont comme objectifs de :

- Favoriser les échanges entre représentants des clubs d'un même district
- D'apporter une contribution au fonctionnement du district

5 thèmes sont proposés aux clubs :

- Animation : U6 à U13
- Jeunes : U15-U18
- Les seniors
- Les féminines
- Le Futsal

Reynald Droit, membre du Comité Directeur, introduit les travaux :

« Comme chaque année nous vous demandons de travailler par groupe sur des thématiques qui nous préoccupent pour le futur du football Haut-Saônois, ou qui vous pose problème à ce jour.
Le grand changement que nous vivons actuellement est la fusion des régions et par ricochet la création de la nouvelle ligue de football Bourgogne-Franche Comté. Cela implique beaucoup de changements, au niveau sportif, administratif, dans la communication, les règlements, les décisions, les relations et les échanges.
Nous apprenons à nous connaitre, à travailler ensemble en essayant d'avoir conscience de l'histoire de chacun, pour, au final, nous adapter mais surtout réussir ce changement.
Comme tout changement, cela peut nous faire peur. Mais nous pouvons le voir d'une manière différente : en participant aux échanges, en étant force de proposition, nous pouvons être acteur de ce changement et le saisir comme une opportunité. Il est clair que cette réforme va impacter les clubs donc c'est peut-être le bon moment, je pense même personnellement que c'est primordial, pour prendre du recul, se remettre en question, et réfléchir à « quel est le projet de mon club » et « qu'est-ce que l'on met en place pour y arriver » ?
Certains auront un projet « une équipe senior pour garder une animation dans le village », d'autres « jouer au futsal toute l'année », « avoir un club uniquement d'équipes de jeunes », « pérenniser notre section féminine sur le long terme », « Se regrouper pour permettre à nos licenciés de continuer à pratiquer », « Avoir des équipes jeunes et seniors au meilleur niveau régional », ou « avoir tous les types de pratiques du football dans notre club », etc... Il peut donc y avoir autant de projets clubs que de clubs dans le district. Mais, je le répète, il est primordial de se poser ces questions dans vos clubs, avec vos comités, pour définir votre projet club et le communiquer afin que toutes les composantes du club, dirigeants, joueurs, arbitres, parents sachent où vous voulez aller.

Le président du District pose souvent la question « comment on joue au football demain ? ». Pour y répondre, nous devons prendre en compte une donnée d'entrée importante : la volonté de la FFF de réduire l'élite du football, que ce soit au niveau national ou régional. La Haute Saône représente 8,5% des licenciés de la nouvelle grande ligue donc on devrait retrouver environ le même ratio d'équipes du département au niveau régional : ce qui fait moins de 20 équipes de foot à 11 (Seniors et jeunes). Je ne dis pas que le niveau ligue sera inatteignable, mais une des conséquences de cette réduction de l'élite sera le retour en district pour certaines équipes ou certains clubs. Cela peut paraitre moins attractif ou moins classe de se dire, « je joue en district », mais encore une fois, voyons-le comme une opportunité : 90% de nos équipes joueront dans le département, nos 1ers niveaux de district seront plus relevés, plus homogènes que les niveaux PH jeunes ou R3 actuels, avec moins de kilomètres, et peut-être plus "visibles" en terme d'image pour des collectivités locales comme les com/com, communes ou sponsors n'intervenant pas plus loin que le département.

En partant de ces constats, de votre projet club, et de votre vision du développement du football dans notre district à moyen terme, nous vous proposons 5 thèmes sur lesquels vous allez échanger, partager, et proposer des idées :

- *Le foot animation (U6 à U13) : doit-on changer le fonctionnement actuel, comment avoir un maximum d'équipes dans les clubs, etc...*

- *Le foot à 11 chez les jeunes (U15-U18) : la réforme ligue permet à une génération de « gagner » le niveau où elle évoluera la saison suivante : doit-on fonctionner de la même façon en district, comment organiser la saison pour avoir des compétitions attractives et que tout le monde s'y retrouve ? A l'heure des communautés de communes, doit-on s'organiser en équipes de « secteurs », ententes ou groupement pour être mieux structurés et faire progresser les jeunes ?*

- *Les seniors : la réorganisation des groupes de ligue doit nous faire réfléchir sur notre pyramide départementale avec aujourd'hui plus d'équipes en D3 qu'en D4, sur nos obligations (jeunes, arbitrage, installations) pour faciliter la vie des clubs sans mettre en péril l'avenir.*

- *Le foot féminin : 12% des licenciées féminines de la ligue sont Haut-Saônoises (certainement en augmentation cette année). Comment fait-on pour pérenniser et développer ces sections ? Là aussi, l'intercommunalité ne peut-elle pas nous aider à mieux développer nos structures, permettre à toutes les filles du territoire, quel que soit leur âge d'assouvir leur passion ? Créer des équipes U7F ou U9F dans chaque club est-il envisageable ?*

- *Le futsal : depuis quelques saisons, on distingue 2 types de pratiques : la pratique associée uniquement en hiver qui semble convenir avec toujours plus d'inscriptions mais qui pourrait être améliorée, et la pratique sur toute l'année, gérée par la ligue, où l'on voit des clubs ou des sections se créer. Peut-on envisager de proposer une pratique sur toute la saison en district ?*

A vous de travailler, n'hésitez pas à remettre en cause l'existant, à vous exprimer, à échanger, en respectant le point de vue de chacun, soyez créatifs et force de proposition en gardant »

Ces travaux seront repris prochainement par le Comité Directeur pour étude et suite à donner, notamment en lien avec l'Assemblée Générale du mois de juin 2018.

VII) RESULTAT DU VOTE SITUATION MEMBRE ELU COMITE DIRECTEUR :

Résultats du vote :

Votants : 53 clubs

Nombre de voix : 446

7 voix « non »

439 voix « oui »

L'Assemblée Générale décide de destituer monsieur Gilles Geant de sa qualité élu du Comité Directeur du District de la Haute-Saône avec prise d'effet immédiate.

Une notification de ce résultat de ce vote sera transmis aux services concernés de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté afin de procéder aux modalités administratives nécessaires, afin que cette décision soit inscrite et effective.

VIII) QUESTIONS DIVERSES :

Pas de questions diverses.

IX) CONCLUSION PAR LE PRESIDENT DU DISTRICT

Le Président remercie sincèrement les différents intervenants pour les messages positifs envoyés, ainsi que les clubs qui se montrent favorables et très participatifs à ces échanges qui permettent d'avoir une aide pour les actions actuellement mises en place dans notre District et définir l'avenir et le football de demain dans notre instance.

Les interventions des rapporteurs des travaux en atelier ont démontré l'attachement des clubs pour l'activité de notre instance, et toute l'importance de la notion de proximité favorisant la qualité des échanges.

Le Président a une pensée également pour Dominique Pretot, membre du Comité Directeur, en convalescence, ainsi qu'à toutes les personnes qui sont actuellement dans une situation difficile.

Il informe les clubs présents que le District organisera des réunions d'information décentralisées à partir de mi-janvier 2018.

La date de l'Assemblée Générale de fin de saison sera prochainement fixée par le Comité Directeur du District. Les clubs recevront par courriel un appel à candidature afin d'accueillir cette assemblée.

Dans le cadre du partenariat extérieur, un buffet dînatoire offert par Arnaud Begeot, traiteur, clôt cette Assemblée.

Le Président du District,
Philippe PRUDHON

Le Directeur Administratif,
Raphaël TAVERDET